



LA BIBLE
LE TANAKH
L'ANCIEN
TESTAMENT



Littérature hébraïque : Période biblique

UN COURS DE
FRANCINE KAUFMANN



UNE EJ
MOOC
www.uneej.com

Leçon 4 : Le *Tanakh* en traduction

Séquence 2: Qu'est-ce que le *targoum*? (suite)

Je pense que vous avez eu le temps de lire ce chapitre 8 de Néhémie qui est tout à fait fondamental pour comprendre l'instauration de la pratique de la traduction à la synagogue. C'est une pratique ancienne qui a duré plus de 15, sinon 17 siècles, qui est depuis tombée en désuétude. Ainsi pendant 15 à 17 siècles toutes les communautés juives de la diaspora lisaient le texte hébreu, verset par verset, avec l'accompagnement d'un *Metourgeman* qui oralement lisait la Torah.

Je vais vous lire un passage de Maïmonide :

Maïmonide, *Michné Torah* dit aussi *Yad 'Hazaka* (deuxième traité) : « *Sefer Ahavah* », *Tefilah* ou *Birkat Kohanim* [prière et bénédiction des Prêtres].

Lois relatives à l'office synagogaal : Chapitre Douze

Depuis l'époque d'Ezra, ils [les juifs] ont pris l'habitude qu'il y ait un interprète qui traduise pour la communauté ce que le lecteur lit, afin qu'ils [les fidèles] comprennent le sujet. [Ainsi,] le lecteur lit un verset, reste silencieux jusqu'à ce que l'interprète l'ait traduit, puis lit un second verset. Le lecteur n'a pas le droit de lire plus d'un verset à l'interprète [de crainte qu'il en soit troublé].

Ce qui est très important c'est que Maïmonide précise, ce qu'on trouve d'ailleurs dans le Talmud, c'est-à-dire la raison pour laquelle cette habitude s'est prise, lecture de l'original et traduction, afin que les fidèles comprennent le sujet. En fait, il y a deux obligations : l'une de lire dans le texte original, l'autre c'est de comprendre. Il ne suffit pas de lire un texte qu'on ne comprend pas, il faut absolument qu'il soit interprété devant la communauté, en public, lors de l'office.

L'essentiel c'est que cette pratique permettait au peuple, non pas seulement les hommes si l'on relit Néhémie (Chapitre 8), mais également les femmes, les enfants et les étrangers venus au marché, puisque tout au début la Torah se lisait les lundis et jeudis, jours de marché et les jours où il y avait une séance de Tribunal à Jérusalem. Les gens montaient à Jérusalem et en profitaient pour entendre la Torah. Encore aujourd'hui on lit la Torah le lundi et le jeudi à la synagogue, mais évidemment la grande lecture importante c'est le shabbat. Ce que nous lisons dans Néhémie, c'est une lecture publique qui est faite par Ezra, c'est pourquoi Maïmonide



LA BIBLE
LE TANAKH
L'ANCIEN
TESTAMENT



Littérature hébraïque : Période biblique

UN COURS DE
FRANCINE KAUFMANN



nous dit que la tradition remonte à Ezra, d'ailleurs le Talmud nous le dit aussi. C'est Ezra qui a instauré le commandement de lire en public avec traduction. Ezra réunit le peuple au moment de la fête de Souccot, juste avant il lui lit le texte. J'ai choisi les versets les plus importants :

Hagiographes. Livre de Néhémie. Chapitre 8

1 Alors tout le peuple s'assembla comme un seul homme sur la place qui est devant la porte des eaux. Ils dirent à Esdras, le scribe, d'apporter le livre de la loi de Moïse, prescrite par l'Éternel à Israël.

2 Et le sacrificateur Esdras apporta la loi devant l'assemblée, composée d'hommes et de femmes et de tous ceux qui étaient capables de l'entendre. C'était le premier jour du septième mois.

3 Esdras lut dans le livre depuis le matin jusqu'au milieu du jour, sur la place qui est devant la porte des eaux, en présence des hommes et des femmes et de ceux qui étaient capables de l'entendre. Tout le peuple fut attentif à la lecture du livre de la loi.

7 Josué, Bani, Schérébia, Jamin, Akkub, Schabbethaï, Hodija, Maaséja, Kelitha, Azaria, Jozabad, Hanan, Pelaja, et les Lévites, expliquaient la loi au peuple, et chacun restait à sa place.

8 Ils lisaient distinctement dans le livre de la loi de Dieu, et ils en donnaient le sens pour faire comprendre ce qu'ils avaient lu.

12 Et tout le peuple s'en alla pour manger et boire, pour envoyer des portions, et pour se livrer à de grandes réjouissances. Car ils avaient compris les paroles qu'on leur avait expliquées.

Vous voyez que dans le Livre de Néhémie, on insiste énormément sur le fait que c'est l'ensemble du peuple qui doit écouter le texte de la Torah en hébreu, mais que c'est aussi l'ensemble du peuple, y compris, les femmes, les enfants, les étrangers, qui doit comprendre. Cette notion de compréhension va nous expliquer pourquoi la traduction est obligatoire, à partir du moment où on ne sait plus comprendre l'hébreu. Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles on ne comprend plus l'hébreu, soit parce qu'on ne l'a pas appris (ce n'est plus notre langue maternelle), soit parce que l'hébreu de la Bible est un hébreu très ancien, or une partie des mots a évolué dans la Mishna, dans l'hébreu du Moyen-Âge, encore plus avec la Haskala ou avec l'hébreu israélien, qui emploie des mots de la Bible avec un sens moderne très différent.



LA BIBLE
LE TANAKH
L'ANCIEN
TESTAMENT

Littérature hébraïque : Période biblique

UN COURS DE
FRANCINE KAUFMANN

UNEEJ
MOOC
www.uneej.com

Avec l'éloignement dans le temps, des civilisations, certains termes, notamment les termes agricoles, les animaux, les plantes, certaines pratiques culturelles nous sont complètement étrangers. Même si l'on sait l'hébreu, on ne comprend pas nécessairement l'hébreu de la Bible. La traduction vient donc corriger tout cela. C'est pourquoi *targoum* c'est à la fois traduction, inter linguistique donc d'une langue à l'autre, et à la fois interprétation, explication. D'ailleurs dans Néhémie on parle bien d'expliquer. Le mot utilisé c'est *mevinim* : « ceux qui font comprendre la traduction au peuple ». Il n'y a pas le mot « interprète ». C'est le Talmud qui va nous expliquer que ce verset 8 de Néhémie, dont j'ai dit qu'il était le plus important, renvoie en fait à une lecture avec traduction qui respecte la tradition de lecture. Vous le savez et nous en reparlerons, le texte de la Torah est non ponctué, non vocalisé, non divisé en chapitres. C'est un texte suivi, parfois il peut y avoir difficulté pour le vocaliser. Quand on le lit, on peut lire deux mots différents qui s'écrivent de la même manière, il faut donc une tradition de lecture. La question se pose aussi pour cette lecture de la Torah : où s'arrête-t-on ?

L'exemple le plus célèbre c'est « une voix crie dans le désert ». On devrait s'arrêter après « une voix crie » puis dans la phrase suivante : « Dans le désert, ... ». Si on ne sait pas où s'arrêter on crée effectivement une fausse lecture et la tradition de lecture devait être apprise aussi.

Une voix proclame : « Dans le désert, débroyez la route de l'Eternel ; nivelez, dans la campagne aride, une chaussée pour notre Dieu ! (Isaïe, 40-3)

(Source : Sefarim.fr)

C'est exactement ce que dit le Talmud. Vous avez le texte disponible (voir document support) qui vous explique que *Meforash* est le mot qui figure en hébreu (en hébreu moderne *meforash* c'est explicite). En hébreu n'oubliez pas que *lefaresh* c'est commenter et les *mefarshim* ce sont les commentateurs, les exégètes. Donc il est bien dit dans ce verset de Néhémie que la Torah est lue, *meforash* (expliquée), et le Talmud continue « se traduisant et étant clarifiée pour le lecteur avec tout son appareil ».